

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2000

Attribution d'une subvention de 4 000 euros à l'Association l'Ornithorynque pour l'organisation du Festival La Grande côte en solitaire, du 3 au 5 juin 2016.

Direction des Evènements et Animation

**Rapporteur** : M. KEPENEKIAN Georges

**SEANCE DU 25 AVRIL 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 AVRIL 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 AVRIL 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 AVRIL 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 MAI 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BESSON (pouvoir à Mme GAY), M. FENECH (pouvoir à M. HAVARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BRAILLARD

2016/2000 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 4 000 EUROS A  
L'ASSOCIATION L'ORNITHORYNQUE POUR  
L'ORGANISATION DU FESTIVAL LA GRANDE COTE EN  
SOLITAIRE, DU 3 AU 5 JUIN 2016. (DIRECTION DES  
EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 mars 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « L'Ornithorynque » sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour l'organisation de la 10<sup>e</sup> édition de « La Grande Côte en solitaire », du 3 au 5 juin 2016 sur la montée de la Grande Côte et à l'amphithéâtre des Trois Gaules dans le 1<sup>er</sup> arrondissement.

« L'Ornithorynque » a pour but la création, la production, la promotion de spectacles vivants toutes disciplines confondues en France et à l'étranger, la promotion d'artistes en France ou à l'étranger, l'édition d'œuvres littéraires, graphiques, sonores ou visuelles sur tout type de support, l'organisation des rencontres culturelles avec des artistes de pays différents, l'encadrement des animations et ateliers pour jeune public et adultes et enfin, l'impulsion des projets éducatifs et pédagogiques dans les milieux scolaires, socio-éducatifs et associatifs.

L'Association gère durant l'année un lieu de diffusion et de création, situé montée de la Grande Côte et est spécialisée dans le genre du « solo » en accueillant uniquement des résidences de solistes d'une durée de 4 ou 10 jours.

L'année dernière, le festival a rassemblé 7 000 spectateurs et chaque année depuis 2007, l'Association réussit à inviter des têtes d'affiches comme Antoine Le Ménestrel, Christian Olivier du groupe des Têtes Raides, ou encore Didier Wampas.

D'autre part, l'Association a développé un réseau professionnel d'artistes, de techniciens, de structures culturelles, de festivals et des professionnels du spectacle, ce qui lui permet la mise en place de partenariats avec d'autres festivals (« Au bonheur des Mômes », « Inbutoh », « Le Guillet libre »).

La Grande Côte en solitaire investira les places, rues, jardins, bars, boutiques, ateliers, théâtres de la montée de la Grande Côte mais aussi l'amphithéâtre des Trois Gaules en journée et en soirée sur 3 jours. La particularité de ce festival est la programmation des artistes « en solo ».

Pour cette 10<sup>e</sup> édition, l'Association souhaite donner carte blanche à 9 artistes qui ont marqué le festival depuis sa création. Il y aura deux temps forts lors de l'ouverture où Antoine Leménestrel (grimpeur français de haut niveau) interviendra et Didier Wampas (auteur-compositeur-interprète) sera présent lors de la clôture.

Durant le festival plusieurs animations sont prévues autour de la musique, des arts de la rue, du cirque, de la danse, du théâtre d'objet, des arts plastiques et une déambulation avec les enfants de l'école primaire des Tables Claudiennes. Un débat sur l'organisation d'un festival aujourd'hui et les questions qui s'y rattachent sera également proposé.

A travers cette manifestation, l'Association souhaite :

- marquer cette 10<sup>e</sup> édition par une programmation riche et variée ;
- développer les publics en offrant des spectacles accessibles à tous ;
- animer le réseau professionnel et ainsi inviter des artistes internationaux ;
- sensibiliser le public au projet d'expérimentation autour du « solo » ;
- réunir toutes les générations et catégories socioculturelles autour de plusieurs pratiques artistiques dans le 1<sup>er</sup> arrondissement.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 48 950 euros. L'Association sollicite une subvention de 4 000 euros.

En 2015, l'Association a perçu une subvention de 4 000 euros de la Ville de Lyon.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'Association « L'Ornithorynque », je propose de lui allouer une subvention de 4 000 euros.

Vu l'avis du Conseil du 1<sup>er</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

### **DELIBERE**

1. Une subvention de 4 000 euros est allouée à l'Association « L'Ornithorynque » pour l'organisation de la 10<sup>e</sup> édition de « La Grande Côte en solitaire », du 3 au 5 juin 2016, sur la montée de la Grande Côte et à l'amphithéâtre des Trois Gaules dans le 1<sup>er</sup> arrondissement.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016 de la Ville de Lyon, programme EVENCULT, opération AUTCULT et imputée sur la ligne de crédit 43985 correspondante à la nature comptable 6574, fonction 024.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN